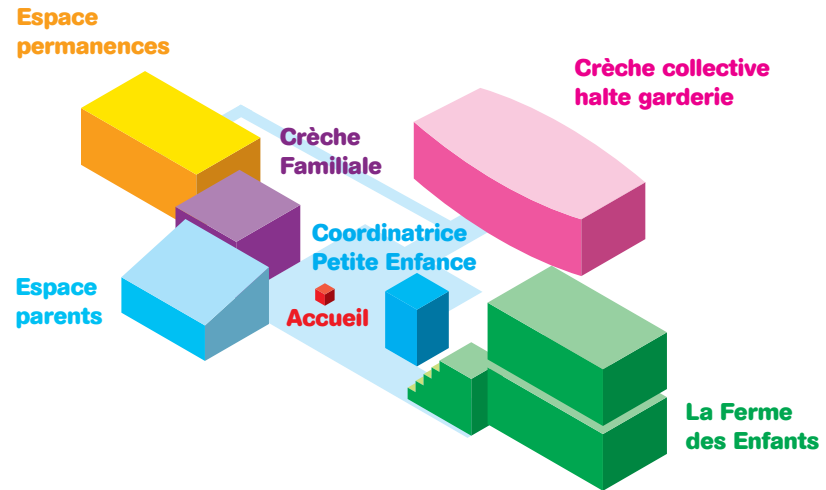


Plan d'accès



Pôle Petite Enfance

Ker ar vugaligou

11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 15 27 89
F 02 98 15 28 82
polepetiteenfance@villemorlaix.org
coordonnatricepetiteenfance@villemorlaix.org



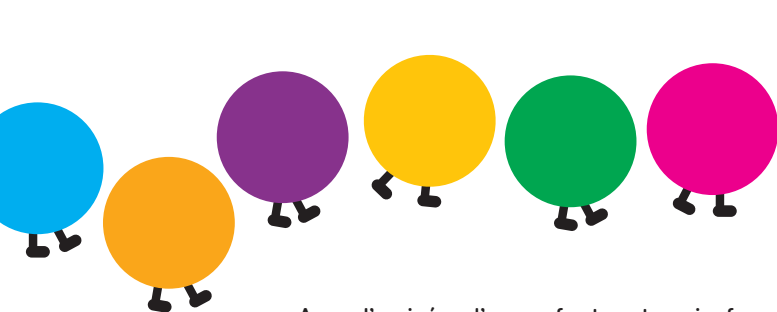
VILLE DE MORLAIX

Pôle
Petite Enfance
Ker ar vugaligou
Bien accueillir les plus petits



VILLE DE MORLAIX

Édito



Avec l'arrivée d'un enfant, votre vie familiale vient de prendre un nouveau sens. Vous avez désormais un tout petit à protéger, à élever et à éduquer. Après les premières semaines et les premiers mois de découvertes extraordinaires, vous avez pris la décision de le confier, quelques heures ou régulièrement.

Le rôle du Pôle Petite Enfance commence ici, en vous permettant de rencontrer dans un même lieu les équipes municipales, associatives et institutionnelles soucieuses d'offrir aux enfants ainsi qu'aux parents une solution adaptée à chaque situation.

Parce que l'éveil, l'épanouissement et l'éducation des tout-petits ne peut se concevoir qu'ensemble, le Pôle Petite Enfance propose de nombreux services de conseil et d'échange entre parents et professionnels travaillant autour de la petite enfance.

Ensemble, continuons à faire du Pôle Petite Enfance un des lieux où il fait bon grandir à Morlaix !

Agnès Le Brun
Maire de Morlaix
Conseillère générale du Finistère

Sandrine Dupont
Adjointe à l'Animation, à la Jeunesse
et à la Petite Enfance

Soucieuse du développement durable, la Ville de Morlaix veille, dans les projets qu'elle développe, à préserver la qualité de l'environnement, à renforcer la cohésion sociale, à favoriser l'accès à la connaissance ainsi qu'à faciliter l'accès à l'emploi, l'insertion, la conciliation des temps et l'égalité professionnelle.

Sommaire

Les modes d'accueil

P.2 Comment choisir un mode d'accueil ?

L'accueil régulier

En structure collective :

P.4 La Crèche collective municipale
À petits pas...
Tamm Ha Tamm

Chez une assistante maternelle :

P.5 La Crèche Familiale municipale

P.6 Les assistantes maternelles agréées

L'accueil occasionnel

P.7 La halte garderie municipale
À petits pas...
Tamm Ha Tamm

P.8 La halte garderie itinérante associative
Loustic Bian

P.9 Le centre de loisirs maternel municipal
La Ferme des Enfants

Les services et animations pour les 0-6 ans et leurs parents

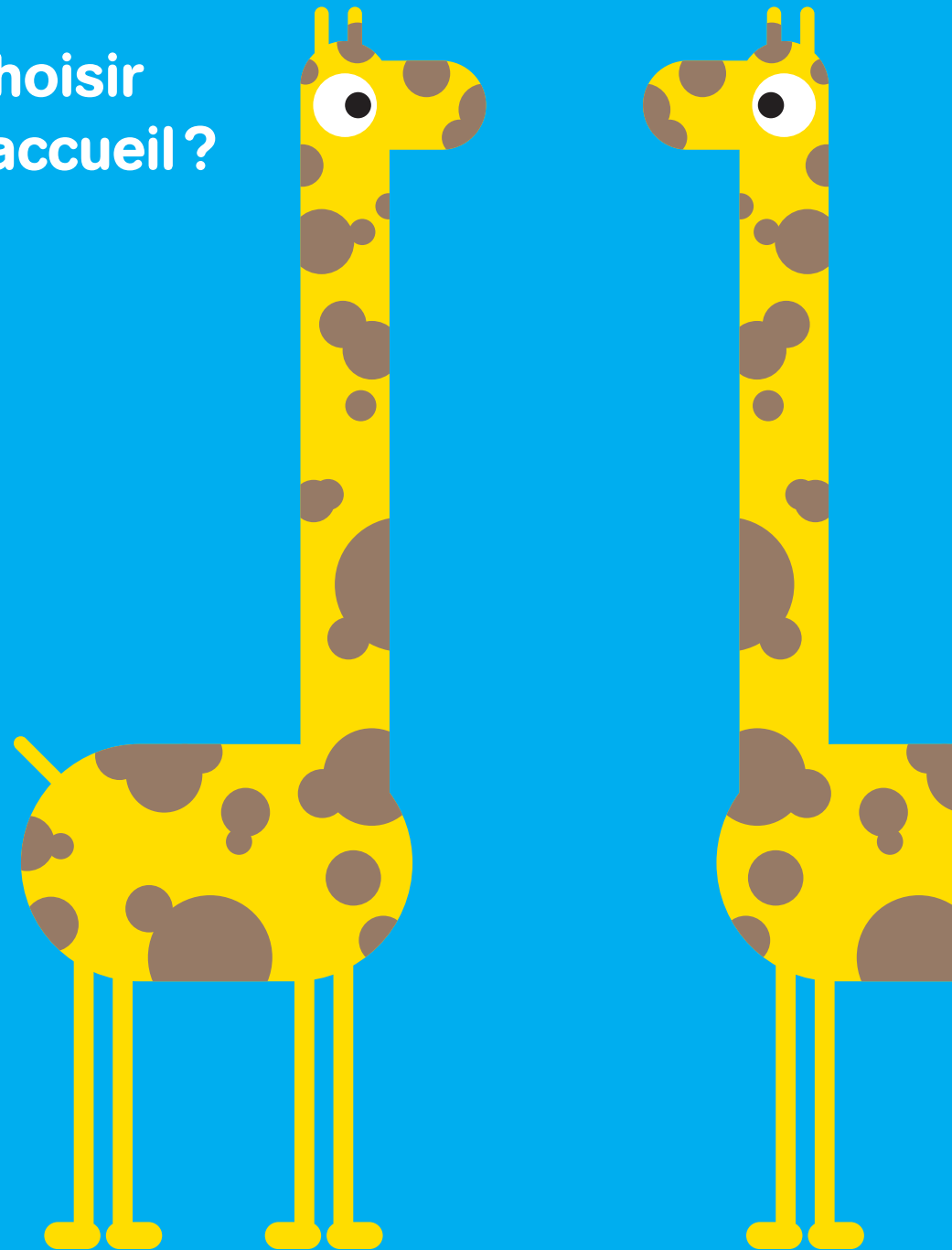
P.11 Vous êtes à la recherche d'une solution de garde à domicile

P.11 Vous souhaitez être conseillé sur la santé et l'éducation de votre enfant (consultation de PMI pour les nourrissons)

P.11 L'accompagnement à la parentalité

P.12 Les loisirs pour les tout-petits

Comment choisir un mode d'accueil ?



Comment choisir un mode d'accueil ?

Identifiez votre besoin

Vous travaillez ou êtes en formation

Vous avez besoin d'un accueil régulier qui peut être collectif ou individuel.

Vous recherchez un emploi, avez besoin de temps pour des démarches, activités, bénévolat associatif

Vous avez besoin d'un mode d'accueil occasionnel qui sera plutôt collectif.

Vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants pour sa socialisation, qu'il bénéficie d'activités d'éveil

Vous irez vers un accueil collectif: crèche collective, halte garderie, ou de centre de loisirs.

Vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'un accueil individualisé

Vous irez vers un accueil familial, auprès d'une assistante maternelle.

Qu'est-ce qu'une assistante maternelle ?

L'assistante maternelle est agréée par le Président du Conseil Général pour exercer sa profession. Elle accueille à son domicile, moyennant rémunération, un nombre d'enfants pouvant aller de 1 à 3 simultanément en fonction de son agrément. Elle peut travailler de manière indépendante ou être salariée d'une Crèche Familiale. Le Relais Parents Assistantes Maternelles met en relation les parents et les assistantes maternelles dites « indépendantes ».

Qu'est-ce qu'une structure collective ?

Il s'agit d'un établissement agréé pour un nombre de places déterminé par le Conseil Général au sein duquel l'encadrement des groupes d'enfants est assuré par une équipe pédagogique qui met en place un accueil et des activités adaptés selon les tranches d'âges.

Attention ! Les services municipaux d'accueil de la Ville de Morlaix sont réservés aux personnes dont le domicile principal se trouve sur la commune de Morlaix. Des places en Crèche Familiale sont réservées aux personnes domiciliées à Saint-Martin-des-Champs.

Vous travaillez en horaires décalés ou avez un rythme professionnel atypique

Renseignez-vous auprès du Pôle Petite Enfance pour envisager des solutions adaptées à votre besoin.

Votre enfant rencontre des difficultés, présente des retards de développement, est porteur d'un handicap

Des structures peuvent vous conseiller et vous accompagner afin de permettre à votre enfant de bénéficier de solutions d'accueil adaptées. Renseignez-vous auprès du Pôle Petite Enfance.

CMPP

Centre Médico-Pscho-Pédagogique
Zone artisanale de Langolvas • 29610 Garlan Morlaix
T 02 98 88 15 15

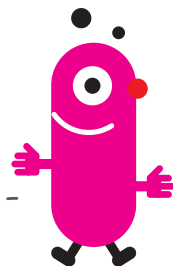
CAMSP

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
14, rue du Pouffanc • 29600 Morlaix • T 02 98 88 18 62

SESSAD arc en ciel

10, rue Daumesnil • 29600 Morlaix • T 02 98 62 13 50

L'accueil régulier



En structure collective

La Crèche collective municipale À Petits Pas...

Tamm Ha Tamm

Il s'agit d'une structure de 42 places dont 24 en crèche collective, dirigée par une puéricultrice, adaptée aux enfants de 2 mois à 3 ans ouverte de 7h30 à 19h du lundi au vendredi.

Les enfants sont accueillis au sein de sections organisées par âges et dirigés par des équipes constituées d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une psychomotricienne, d'auxiliaires de puériculture et d'agents d'accueil.

Une période d'adaptation est organisée afin d'aider l'enfant à trouver ses repères. Pendant au moins deux semaines il est demandé aux parents de venir avec l'enfant passer un petit peu de temps dans la structure.

L'ensemble des soins courants est assuré : sieste, repas, change. Les couches et les repas sont fournis. Vous apportez un change pour l'enfant, son doudou s'il en a un et un tour de lit si vous le souhaitez. Les sections sont équipées de jeux adaptés selon les âges et des activités d'éveil sont organisées par les équipes : motricité, jeux, peinture...

Crèche collective municipale

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 15 13 46

crechehalte@villemorlaix.org

Qui peut bénéficier de ce service ?

Les enfants de moins de 3 ans, dont les parents travaillent, étudient ou suivent une formation, et qui sont domiciliés sur la commune de Morlaix.

Où s'inscrire ?

Au Pôle Petite Enfance, vous pourrez retirer une fiche de demande d'accueil afin que votre demande soit présentée à la commission d'admission. La réponse vous parviendra par courrier au plus tard 2 mois avant la date prévue de l'accueil. Si votre enfant est admis, vous rencontrerez la directrice de la structure pour constituer le dossier et définir les modalités de l'accueil.

N'oubliez pas de signaler tout changement de situation et de faire part de la naissance de l'enfant. Toute demande non confirmée pourra être considérée comme annulée.

Combien ça coûte ?

Le tarif horaire qui vous est applicable est calculé, au moment du rendez-vous d'admission, à partir de vos revenus. La différence est réglée par la Caisse d'Allocations Familiales du Nord Finistère directement aux services.

Le tarif horaire peut aller de 0,22€ à 2,63€.

Toute annulation survenant hors délais vous sera facturée. La facture vous est adressée le mois suivant à votre domicile. Le règlement s'effectue auprès de la trésorerie principale de Morlaix. Aucun règlement ne peut s'effectuer sur place.

Chez une assistante maternelle

La Crèche Familiale municipale

La Crèche Familiale vous propose un accueil au domicile des assistantes maternelles salariées de la Ville de Morlaix. Une puéricultrice et une infirmière construisent avec vous la solution qui vous convient.



Crèche Familiale municipale

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 88 00 25
crechefamiliale@villemorlaix.org

Permanences

le lundi de 8h30 à 10h
le mardi de 8h30 à 9h
et de 16h à 17h30
le mercredi de 8h30 à 9h
le jeudi de 8h30 à 11h30
le vendredi de 8h30 à 9h
et de 13h30 à 15h

Elles vous proposent une assistante maternelle et sont à vos côtés pour la rédaction des contrats, les aspects légaux, administratifs et financiers de l'accueil, et accompagnent les assistantes maternelles dans leur travail par des visites à leur domicile. La Ville de Morlaix est l'employeur, elle se charge de la rémunération de l'assistante maternelle et vous adresse la facture chaque mois.

Une éducatrice de jeunes enfants organise des activités d'éveil auxquels les enfants accueillis par les assistantes maternelles de la Crèche Familiale peuvent participer dès qu'ils marchent.

L'accueil régulier

Qui peut bénéficier de ce service ?

Les enfants de moins de 3 ans, dont les parents travaillent, étudient ou suivent une formation, domiciliés sur la commune de Morlaix ou de Saint-Martin-des-Champs.

Quand s'inscrire ?

Le plus tôt possible, dès que vous connaissez votre besoin d'accueil et au plus tard 6 mois avant la date d'accueil souhaitée.

Où s'inscrire ?

Au Pôle Petite Enfance, vous pourrez retirer une fiche de demande d'accueil afin que votre demande soit présentée à la commission d'admission. La réponse vous parviendra par courrier au plus tard 2 mois avant la date prévue de l'accueil. Il est vivement conseillé de rencontrer l'équipe de la Crèche Familiale, lors de ses permanences, en parallèle de la demande d'accueil.

Suite à cette inscription, n'oubliez pas de faire part de la naissance de l'enfant et de signaler tout changement de situation. Toute demande non confirmée sera annulée.

Combien ça coûte ?

Le tarif horaire qui vous est applicable est calculé, au moment du rendez-vous d'admission, à partir de vos revenus. La différence est réglée par la Caisse d'Allocations Familiales du Nord Finistère directement aux services.

Le tarif horaire peut aller de 0,28€ à 2,19€.

Toute annulation survenant hors délais vous sera facturée. La facture vous est adressée le mois suivant à votre domicile. Le règlement s'effectue auprès de la trésorerie principale de Morlaix. Aucun règlement ne peut s'effectuer sur place.

Les assistantes maternelles agréées

Le Conseil Général du Finistère publie chaque année les listes des assistantes maternelles agréées par son service de protection maternelle et infantile dans chaque commune. Vous pouvez vous procurer cette liste auprès des organismes suivant :

Votre
mairie

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

21 rue du Poulfanc
29600 Morlaix
T 02 98 88 99 90

Ouvert du lundi
au vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h

Le Relais Parents Assistantes Maternelles dispose de ces listes et vous accompagne dans les démarches de recherche d'une assistante maternelle. Il s'agit d'un lieu :

- **d'orientation, d'information et de documentation** en direction des familles à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire de Morlaix Communauté et de mise en relation des parents et des assistantes maternelles.
- **d'information et d'accès aux droits** pour les parents, assistantes maternelles et candidates à la profession.
- **d'accompagnement** dans les démarches administratives, de soutien et de conseil auprès des assistantes maternelles et des familles.
- **ressource** pour les familles, les assistantes maternelles et les professionnels de la petite enfance.
- **d'échanges et d'animations** avec les parents, enfants et assistantes maternelles (mise en place d'animations adultes enfants, soirées à thèmes...)

Le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix est itinérant sur l'ensemble de Morlaix Communauté et propose des accueils sur rendez-vous et des permanences téléphoniques.

Relais Parents Assistantes Maternelles, association (ADAJE)

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 88 17 34
adaje.paysdemorlaix@wanadoo.fr

Permanences au Pôle Petite Enfance lundi, mardi matin, mercredi et vendredi après-midi (sur rendez-vous).

L'accueil occasionnel

La halte garderie municipale

À petits pas...

Tamm Ha Tamm

La halte garderie propose, dans les mêmes locaux que la crèche collective, un accueil occasionnel, régulier à ponctuel avec un nombre d'heure faible dans une structure encadrée par une puéricultrice, adaptée aux enfants de 2 mois à 6 ans ouverte de 7h30 à 19h du lundi au vendredi. Les moments d'accueil seront définis selon vos besoins et les disponibilités de la structure.

Il est possible d'inscrire votre enfant en vue de sa socialisation ou de la préparation de la scolarisation. Dans ce cas, des créneaux de 2 à 3 heures une à deux fois par semaine seront privilégiés en matinée ou en milieu d'après midi. Il n'est pas souhaitable que votre enfant vienne sur les horaires de repas ou de sieste mais plutôt sur des temps d'activité. Une période d'adaptation, en votre présence, est organisée afin d'aider l'enfant à trouver ses repères dans la structure.

Qui peut bénéficier de ces services ?

Les enfants de moins de 6 ans, dont les parents sont domiciliés sur la commune de Morlaix, et qui ont besoin de temps pour des démarches, rendez-vous, activités ou qui souhaitent faire bénéficier à leur enfant d'activités collectives d'éveil. Il est nécessaire de constituer un dossier d'inscription pour bénéficier du service.

Quand s'inscrire ?

Au moins 2 mois avant la date à laquelle vous souhaitez voir commencer l'accueil occasionnel.

Où s'inscrire ?

Au Pôle Petite Enfance, vous pourrez retirer une fiche de demande d'accueil afin que votre demande soit présentée à la commission d'admission. Votre demande sera présentée lors de la prochaine commission d'admission et la réponse vous sera faite par courrier. Si votre enfant est admis, vous rencontrerez la directrice de la structure pour constituer le dossier et définir les modalités de l'accueil.

Combien ça coûte ?

Le tarif horaire qui vous est applicable est calculé, au moment du rendez-vous d'admission, à partir de vos revenus (la différence est réglée par la Caisse d'Allocations Familiales du Nord Finistère directement aux services)

Le tarif horaire peut aller de 0,22 € à 2,63 €.

Halte garderie municipale

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 15 13 46
crechehalte@villemorlaix.org

Toute annulation survenant hors délais vous sera facturée. La facture vous est adressée le mois suivant à votre domicile. Le règlement s'effectue auprès de la trésorerie principale de Morlaix. Aucun règlement ne peut s'effectuer sur place.

La halte garderie itinérante associative

Loustic Bian

Loustic Bian accueille les enfants de 3 mois à 6 ans, de 9h à 16h30, pour une heure, une demi-journée, une journée... Quelle que soit la commune de domicile de leurs parents. Le bébé bus se déplace sur les communes de Pleyber-Christ le lundi, Lanmeur le mardi, Plougonven le jeudi, Carantec le vendredi et Saint-Martin-des-champs, le samedi.

La capacité d'accueil est de 12 places chaque jour.

L'inscription préalable et l'adhésion à l'association sont nécessaires avant de débiter l'accueil. N'hésitez pas à rendre visite à l'équipe pour effectuer l'inscription.

Tarifs

Le tarif horaire qui vous est applicable est calculé à partir de vos revenus (la différence est réglée par la caisse d'allocations familiales du nord Finistère directement aux services) et peut aller de 0,33€ à 2,63€.

Adhésion

12€/an/famille (20€ hors Morlaix Communauté)

Loustic Bian

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 63 51 23
M 06 76 28 12 73

L'accueil des 3-6 ans les mercredis et vacances scolaires

La Ferme des Enfants

La Ferme des enfants est un centre de loisirs maternel municipal encadré par une équipe d'animation proposant des activités adaptées aux 3-6 ans dans des espaces pédagogiques diversifiés : en petits groupes, les enfants peuvent pratiquer des activités manuelles, psychomotrices, éveil musical, ateliers lecture, jeux de société, sorties diverses...

Les enfants sont accueillis les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 19h15, à la journée ou la demi journée, avec ou sans repas.

Le centre de loisirs poursuit un double objectif : social, en tentant de répondre à l'attente des familles des milieux les plus divers, éducatif, en tentant de répondre aux besoins des enfants dans les domaines de l'éveil et de la culture.

La Ferme des Enfants

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 88 53 28
(le mercredi et les vacances scolaires)

T 02 98 15 27 89
(les autres jours)
fermedesenfants@villedemorlaix.org

Qui peut bénéficier de ces services ?

Les enfants de 3 à 6 ans, dont les parents sont domiciliés sur la commune de Morlaix.

Où s'inscrire ?

Le dossier est à constituer au Pôle Petite Enfance. Pour bénéficier du service vous devez ensuite inscrire votre enfant en remplissant la fiche prévue à cet effet et en la remettant à la directrice du centre de loisirs ou à l'accueil du Pôle Petite Enfance pour le 20 du mois précédent.

Combien ça coûte ?

Le tarif qui vous sera facturé dépend de votre quotient familial, il peut aller,
Pour la journée complète : de 6,40€ à 11,74€

Pour la 1/2 journée avec repas : de 4,53€ à 8,54€

Pour la 1/2 journée sans repas : de 3,47€ à 5,34€

Toute annulation survenant hors délais vous sera facturée. La facture vous est adressée le mois suivant à votre domicile. Le règlement s'effectue auprès de la trésorerie principale de Morlaix. Aucun règlement ne peut s'effectuer sur place.

Les enfants de 6 à 12 ans sont accueillis les mercredis et vacances au centre de loisirs La Récré.

La Récré

14, rue du Pouffanc • 29600 Morlaix • T 02 98 88 11 23

Les services et animations pour les 0-6 ans et leurs parents



Les services et animations pour les 0-6 ans et leurs parents

Vous êtes à la recherche d'une solution de garde à domicile

Aide à domicile 29 SEM 29 SOS NOUNOU

Le Castoret
Rond point St-Fiacre
29600 Plourin-lès-Morlaix
T 02 98 44 25 10
T 02 98 44 91 44

Aide à domicile 29, SEM 29 et SOS NOUNOU se sont regroupés et vous orientent vers le service qui vous convient. Un devis peut vous être adressé sur simple appel.

Tarif horaire : à partir de 0,30 € l'heure avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales

Permettre aux parents de s'engager...

Le Pôle Petite Enfance organise des temps de débat et d'information à l'intention des parents et développe des projets d'accompagnement à la parentalité.

L'Association l'Ilot parents propose aux parents de jeunes enfants des moments d'échange et de convivialité autour d'activités ludiques et de sorties.

Elle vous accueille le 1^{er} mercredi de chaque mois à Kérisilis (rue Camille Langevin, près du Patio) de 10h à 12h.

Adhésion : 2 € par an et par famille.
Activités gratuites.

Association L'Ilot parents

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix

Présidente
Sonia Champroux
T 06 99 37 00 18
ou 06 69 30 89 37
<http://ilotparents.free.fr>

CDAS

21, rue du Pouffanc
29600 Morlaix
T 02 98 88 99 90
(du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h)

Vous souhaitez être conseillé sur la santé et l'éducation de votre enfant

Situé au Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), le service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Général du Finistère informe, conseille et accompagne les parents, aussi bien sur des questions de vie quotidienne qu'en cas de difficultés médicales ou sociales. A Morlaix, l'équipe PMI est composée d'un médecin, une sage-femme, deux puéricultrices et une infirmière qui apportent aide et conseils, à votre domicile, par téléphone, ou lors des permanences au CDAS (le vendredi de 9h à 11h sans rendez-vous) ou au Pôle Petite Enfance, sur rendez-vous. L'équipe peut aborder avec vous des thèmes tels que : l'allaitement, l'alimentation, les soins au nouveau-né, le développement de l'enfant (le rythme de vie, l'éveil, la relation frère / sœur), le choix d'un mode d'accueil...

Parentel Morlaix « Service Écoute Parents »

Permanence téléphonique
(du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h)
T 02 98 43 21 21
Entretien à Parentel Morlaix
15, rue de Kerfraval
29600 Morlaix (sur rendez-vous)
www.parentel.org

Pour faire le point par téléphone ou en entretien sur l'éducation de ses enfants...

et trouver avec l'aide d'un professionnel de Parentel, de nouvelles pistes pour avancer. Ce service s'adresse à tous les parents.

Les loisirs pour les tout-petits

Des activités accessibles aux petits accompagnés d'un adulte : parents, assistante maternelle, encadrant de crèche... des espaces d'accueil de parents-enfants jusqu'à 6 ans.

L'éveil musical

Proposé par le centre social Carré d'as deux mardis matin par mois au Pôle Petite Enfance : une activité ludique et musicale (chant, danse, découverte d'instruments) animée par un artiste professionnel et des bénévoles.

Carré d'As

13, rue de Kerfraval
29600 Morlaix
T 02 98 63 83 90
carredas.asso@gmail.com

Qui y a accès ?

les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Tarifs

2€ la séance par enfant + 2€ d'adhésion familiale annuelle.

La ludothèque

L'association Madarjeu vous propose des prêts de jeux variés et adaptés à tous les âges de l'enfance et vous accueille au Pôle Petite Enfance tous les jeudis de 17h à 19h.

Tarifs

Pour emprunter des jeux, l'adhésion est de 15€/an par famille. Vous pouvez emprunter un jeu par enfant pour deux semaines. Le tarif de prêt va de 1 à 10€ en fonction du jeu. Vous pouvez aussi tout simplement venir partager un moment autour du jeu...

Association Madarjeu

Pôle Petite Enfance
11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
Gwenaëlle Lepecq
T 02 98 67 17 25
ou Armelle Guioman
T 02 98 88 54 00

Les Bibliothèques

Pour bien grandir, les bébés ont besoin de lait, de caresses, de sourires et... d'histoires ! L'accès au livre et la lecture passe par l'écoute active d'histoires, de contes et de comptines. Les tout-petits sont donc les bienvenus dans les bibliothèques pour lire et emprunter des livres cartonnés, colorés, qui se déplient, qui brillent, qui ont des drôles de formes... Avec Bout'choubouquin à la Bibliothèque de la Boissière un rendez-vous régulier de partage et de découverte est proposé pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Qui y a accès ?

les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands parents, assistantes maternelles). L'inscription (qui donne accès aux trois bibliothèques de Morlaix) est gratuite jusqu'à 18 ans.

Médiathèque Les Ailes du Temps

5, Rue Gambetta
29600 Morlaix
T 02 98 15 20 60

Bibliothèque de la Boissière

100, av. de Würselen
29600 Morlaix
T 02 98 62 09 14

Les regroupements adultes enfants du Relais Parents Assistantes Maternelles

Ils ont lieu deux jeudis par mois au Pôle Petite Enfance et sur d'autres communes de l'agglomération Morlaisienne. Ils sont ouverts à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, grands parents ou assistante maternelle. Une professionnelle de l'enfance vous propose diverses activités adaptées aux petits.

Relais Parents Assistantes Maternelles, association (ADAJE)

11, rue Paul Gauguin
29600 Morlaix
T 02 98 88 17 34

D'autres activités existent et sont répertoriées dans le guide pratique de la Petite Enfance de l'agglomération morlaisienne, que vous pouvez consulter au Pôle Petite Enfance et dans les services de Petite Enfance.
www.agglo.morlaix.fr rubrique « pratique » puis « annuaire petite enfance »